

Date : 3 Septembre 2014

6211-08-012

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE)  
Commission d'enquête sur la filière uranifère québécoise  
Attn. : Louise Bourdage  
Édifice Lomer-Gouin  
575, rue Saint-Amable, bureau 2.10  
Québec (Québec) G1R 6A6  
Courriel : uranium@bape.gouv.qc.ca

**Objet : Appui à la filière uranifère québécoise**

---

Madame et messieurs les commissaires,

J'appuie la filière uranifère québécoise parce que je suis un citoyen québécois qui crois qu'en utilisant des ressources énergétiques moins polluantes, nous contribuerons non seulement à la préservation de notre environnement de par la réduction de gaz à effet de serre produit par les énergies fossiles, mais également à la création de richesses pour tous les Québécois. Je fais ici allusion à la création de plusieurs centaines d'emplois très bien rémunérés qui généreront des impôts et des redevances de plusieurs millions de dollars (\$\$) pour le gouvernement québécois et ces citoyens.

Pour ce qui est de l'environnement et la sécurité, les règles canadiennes qui encadrent l'exploration de l'uranium servent de référence à travers le monde. Grâce à la surveillance et la réglementation rigoureuse au niveau national et international, le nucléaire est l'une des filières énergétiques les plus sûres qui soient. Dans l'Ouest canadien, l'exploration et l'exploitation de dépôt uranifère est déjà et toujours en cours, sous haute surveillance, et permet de générer plusieurs centaines d'emplois qui font « rouler » leur économie local.

De plus, les nouvelles règles en matière de préservation de l'environnement obligent aujourd'hui les compagnies minières à verser un montant équivalent à la restauration du site, et ce, avant même que les travaux d'exploitation débutent. C'est une façon équitable et respectable qui permet de protéger notre environnement pour les années à venir.

L'énergie telle que connue principalement au Québec provient de l'hydro-électricité. Nous avons la chance d'avoir l'eau pour ce faire, ce qui n'est pas le cas partout ailleurs dans le monde. Vous me direz peut-être que ce n'est pas notre problème ? Vous avez partiellement raison, toutefois en acceptant de développer la filière uranifère au Québec, nous encourageons le développement de certaines régions du monde tout en leur fournissant une énergie propre.

Aidons-nous tout en aidant notre prochain.

En tant que citoyen, travailleur de l'industrie minière et actionnaire, j'encourage fortement les Québécois et Québécoises à croire, pour le bien-être de tous, à une filière uranifère au Québec.

Bien à vous,

Mon nom : Vincent Janelle

Mon statut (citoyen/ne ou représentant/e d'un organisme) : Citoyen

Mon adresse : 1937 Rue Jean-Deslauriers, Laval, QC, H7S 1G1

Mon courriel : vjanelle@bell.net

Je désire présenter mon opinion lors des audiences publiques du BAPE (oui/non) : non